

Productions en ligne

- La Corne de l'Afrique - Évolutions politiques et sécuritaires (www.csba-ferras.eu) - 2015
- Bulletins HOA 1, HOA2, HOA3, HOA4, HOA5, HOA6, HOA7, HOA8 (www.csba-ferras.eu)
- « L'IGAD : une solution d'avenir ? » - Août 2015 (www.lam.sciencespobordeaux.fr/sites/lam/files/note11_observatoire.pdf)
- « Le sommet de l'Union africaine de janvier 2016 : Parlons peu mais parlons bien ! » (www.iris-france.org)
- « L'ingérence ougandaise au Soudan du Sud » - Août 2016 - Patrick FERRAS et Julie SACHE
(www.lam.sciencespobordeaux.fr/sites/lam/files/note17_observatoire.pdf et www.csba-ferras.eu)
- « Éthiopie : les signaux faibles s'accumulent », 6 octobre 2016 (www.iris-france.org)
- « Les Forces de défense nationale éthiopiennes à la manœuvre » - juin 2017 (www.csba-ferras.eu)

INTRODUCTION

Le dernier trimestre a été marqué par la montée en puissance de la Force conjointe du G5 Sahel. Cette opération est très éloignée de ce qui a été prévue par l'Architecture africaine de paix et de sécurité (AAPS). Il était donc naturel de s'interroger sur les évolutions possibles de cette AAPS à l'heure où le Président Kagame a la responsabilité de réformer l'Union africaine (UA).

Un deuxième dossier du trimestre mettra en avant la volonté des Nations unies de développer un outil capable de réagir rapidement pour les opérations de maintien de la paix. Pour finir, nous aborderons les conséquences de la crise Arabie saoudite / Qatar sur la Somalie.

Nos rubriques classiques feront un état des lieux :

- des problématiques de paix et de sécurité en Afrique ;
- des principaux textes onusiens (résolutions, rapports) ;
- des documents officiels de l'Union africaine (résolutions, communiqués).

Nous dresserons un tableau actualisé des opérations menées sur le sol africain par les Nations unies, par l'Union africaine, les Communautés économiques régionales et structures *ad hoc*.

En annexe, nous joignons la synthèse du rapport du Groupe de l'embargo sur l'Erythrée avec quelques commentaires sur la qualité de ce rapport et ses conséquences.

1 LES DOSSIERS DU TRIMESTRE

Afrique - AAPS (01 septembre 2017, ISS Prétoria)

With the increasing use of ad hoc security initiatives in Africa, there is new momentum for the African Peace and Security Architecture (APSA) to reinvent itself. While the African Union (AU) peace support operations (PSOs) – particularly the African Standby Force (ASF) – still dominate policy discussions around APSA, African approaches to conflicts should move beyond focusing simply on the traditional use and understanding of PSOs. The AU Commission has begun considering the implications of these ad hoc arrangements on the ASF, PSOs and APSA. With APSA being the continental framework to enhance peace and security and the ASF one of its key components, it is important to consider how ad hoc initiatives affect broader continental peace and security. The AU Peace Support Operations Division (PSOD) invited experts to consider the implications during a roundtable on 11 August in Addis Ababa, and some key points regarding the current nature and future for ad hoc coalitions emerged.

African ad hoc security initiatives gained prominence through groups such as the Regional Cooperation Initiative – Lord’s Resistance Army (RCI-LRA), Multi-National Joint Task Force (MNJTF) and G5-Sahel. These initiatives are ‘ad hoc’ in nature, and fall outside the predictable ASF or PSO frameworks. In order to ensure that such initiatives fit as a complementary tool within APSA, it is important to clarify how APSA relates to them, and determine what support the AU can provide. African approaches to conflicts should move beyond focusing on peace support operations. At the Addis Ababa meeting, the RCI-LRA, MNJTF and G5-Sahel all discussed the nature of African PSOs and the links between ad hoc initiatives and the AU, in particular sources of legitimacy and legality. Their legality is derived from bilateral legal agreements between the participating countries. While not strictly necessary, all three initiatives derived their legitimacy through AU Peace and Security Council authorisation, and the United Nations (UN) Presidential Statement for the RCI-LRA and UN Security Council Resolutions authorised the other two.

The member states of the RCI-LRA, MNJTF and G5-Sahel initiatives all contribute soldiers to their military structures, which are usually supplemented by soldiers from neighbouring states. The RCI-LRA, whose objective is to eliminate the LRA, covers areas of the Democratic Republic of the Congo, Central African Republic, South Sudan, Sudan and Uganda. The MNJTF, mandated to bring an end to Boko Haram, comprises a force from Cameroon, Chad, Niger, Nigeria and lately Benin. The recently established G5-Sahel consists of forces from Mali, Mauritania, Burkina Faso, Niger and Chad, and fights militants in the Sahel region. Rather than competing with existing PSOs, these initiatives provide a space for members to implement shared responses to shared threats. The initiatives are based on the principles of self-defence under article 51 of the UN charter and bilateral collective defence agreements among states.

However, ad hoc coalitions are different from PSOs in several ways. First, coalitions operate largely in their own territories and have the potential to conduct cross-border operations, especially in hot pursuit. Second, coalitions are established outside of the geographical boundaries of the regional standby force. Third, there is no command and control responsibility from the AU. Finally, their funding sources originate from voluntary contributions like the European Union (EU), participating countries and bilateral support.

The PSC should provide clarity regarding communication between ad hoc initiatives and the AU. These ad hoc security initiatives are important tools bringing together affected states to increase military cooperation. However it is yet to be seen whether these initiatives will provide effective responses to current and emerging security challenges, especially terrorism. If they do, they could enhance the AU's efforts to remain relevant to its principles of collective security and solidarity. The ASF has been designed as a force generation mechanism for AU PSOs. Ad hoc security initiatives are not PSOs per se, as they are often implemented through the use of national security forces within their own territories, whereas PSOs comprise multinational forces operating in territories other than their own.

However, nothing other than political will would prevent the AU from broadening the ASF's role to respond to a wider range of operational responsibilities. Expanding the AU's understanding of operational modes for peace and security deployments in Africa, alongside the ASF framework and AU PSOs, is a critical step towards better use of tools, including how ad hoc initiatives and AU PSOs relate to each other. The ad hoc security initiatives mostly have enforcement mandates executed by the military. It must be further clarified how command and control of these coalitions link to potential reporting mechanisms to the AU. Some believe that command and control structures of ad hoc coalitions are actually better organised than similar missions directly deployed by the AU. Ad hoc security initiatives complement existing mechanisms like the ASF, and will not replace them.

Currently these initiatives don't legally need to report back to the AU. When authorising the initiatives, the PSC should ensure that there is clarity regarding official and regular communication with the AU. Ad hoc security initiatives are funded through voluntary contributions, bilateral support and contributions from participating countries. Because of resource and funding shortfalls, the AU needs to consider how best it can support and contribute resources to these forces, including planning capacity, human resources and facilitation. Ad hoc security initiatives complement existing mechanisms such as the ASF, and will not replace them. The AU's role and responsibilities towards different types of operations that may be politically approved under the APSA framework require clarification, including the AU's doctrinal approaches. Standard terminology and definitions for approval processes such as mandating, authorising and endorsing operations are needed. The process of defining the scope of the AU's support will also enhance its political legitimacy.

Ad hoc security initiatives can increase force numbers within the existing APSA framework, the ASF and AU PSOs. The AU Commission must ensure that ad hoc security initiatives are included in the AU PSO doctrine, to further enhance collective security and solidarity. This doctrine can then guide the use of AU resources to ensure peace and security on the continent.

Commentaires : L'actuelle feuille de route 2016 - 2020 pour l'AAPS et la Force africaine en attente (APSA and ASF) n'est pas à la hauteur des véritables challenges illustrés par ce texte. Elle devrait être revue rapidement. L'Union européenne sera amenée à jouer un rôle fondamental dans cette évolution

Génération de Forces : Le chef des Opérations de maintien de la paix plaide en faveur d'un outil capable de réagir rapidement (5 octobre 2017)

Lors d'une réunion du Conseil de sécurité consacrée à la constitution des forces, le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix, a souligné jeudi que le maintien de la paix devait être un outil « plus ajusté, agile et flexible », capable de répondre rapidement et avec pertinence aux besoins sur le terrain. La constitution de force est une façon de mettre en œuvre cette vision, a poursuivi M. Lacroix. « Cela implique d'identifier les besoins actuels et futurs des opérations et de communiquer de façon ciblée et soutenue avec les États membres qui pourraient les combler », a-t-il dit. Il a salué les engagements pris par les États membres pour combler les lacunes capacitaires des missions actuelles, renforcer certaines missions et faire face à de nouveaux déploiements. Les récentes réunions à Londres et à Paris ont permis d'annoncer des contributions pour des unités rapidement déployables et d'identifier les besoins spécifiques en milieu francophone, a poursuivi le Secrétaire général adjoint.

« La création du Système de préparation des moyens de maintien de la paix a été décisive dans notre nouvelle approche de la constitution des forces, en nous permettant de savoir en permanence quelles unités étaient disponibles et de mieux connaître le niveau de préparation », a expliqué M. Lacroix. « À ce jour, 81 États Membres ont enregistré des contributions dans le système, un succès impressionnant deux ans après sa création ». Il a précisé que 29 unités du Système de préparation des moyens de maintien de la paix ont été déployées au sein notamment de la MINUSMA mais aussi de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) et de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS).

Il a indiqué que la génération de force avait pour objectif clef de faciliter un déploiement plus rapide de capacités sur le terrain, avant d'insister sur la difficulté d'un tel déploiement. « Dans les semaines qui suivent l'adoption d'un mandat, jusqu'à ce qu'une mission atteigne un seuil opérationnel critique, des vies peuvent être perdues et notre crédibilité peut être entamée », a convenu M. Lacroix, en soulignant également les implications financières et les dangers d'un déploiement trop tardif. Le Secrétaire général adjoint a mentionné les progrès accomplis à cet égard. « Le bataillon de la MINUSCA qui était en proie à des problèmes de discipline a pu être remplacé par trois différents contingents en moins de 60 jours », s'est-il félicité. M. Lacroix a insisté sur les lacunes capacitaires persistantes, s'agissant notamment des éléments habilitants, tels que les hélicoptères, des forces de réaction rapide et des unités de déminage des engins explosifs improvisés. Il s'est dit également déçu par le manque de progrès pour atteindre les cibles retenues s'agissant de la proportion de personnel féminin.

« Pressure to cut ties with Qatar highlights deep tensions that threaten the fragile state-building process » (ISS Addis Abäba, Omar Mahmoud, 11 Octobre 2017)

The Saudi Arabia-United Arab Emirates (UAE) decision to break relations with Qatar, and more importantly their insistence for others to follow their lead, has pitted the Federal Government of Somalia ('Somali government') against many of its federal member states. This has created a serious challenge for the country's nascent state-building process.

When Saudi Arabia cut ties with Qatar in June this year, it was the third time in three years that the nation (with the UAE close behind) had called on the Horn of Africa to remake its foreign policy in line with Riyadh. In 2015, Saudi Arabia convinced the entire Horn – save Ethiopia – to sign up to its coalition against the Houthi movement in Yemen; a key priority given Iran’s support for the Houthis, who are also Shia Muslims. Then in early 2016 when Saudi Arabia broke relations with Iran, Djibouti, Sudan and Somalia did so as well.

Both these developments demonstrated how Saudi Arabia views its relationship with the Horn first and foremost via the prism of its proxy war with Iran, and the success its incentive-laden foreign policy has had on this front. After the break in relations with Qatar, Somalia – under the newly elected President Mohamed Abdullahi Mohamed (Farmajo) – remained neutral. This threw Somalia into chaos, with the government coming under fire both internally and externally.

Many Somalis believe siding with Saudi Arabia and UAE is more beneficial than siding with Qatar. At heart are two interrelated concerns – unclear definitions of the roles and responsibilities between the Somali government and the six federal member states in practice; and the undercutting of the weak Somali state-building project by external actors. In the first instance, Farmajo’s position has proved unpopular to many in Somalia who believe the potential benefits of siding with Saudi Arabia and the UAE far outweigh those associated with neutrality (which in essence is a vote for Qatar). Opponents note that the Saudi Arabia-UAE contingent offers Somalia much more in terms of a market for livestock exports, a source of migrant remittances and opportunities for ports management than Qatar can compete with. Nonetheless, Farmajo has held his ground.

In August Puntland announced it was breaking from the Somali government’s position of neutrality, citing its strategic relationships with Saudi Arabia and the UAE. The Dubai-based P&O Ports secured a 30-year concession for Puntland’s main port of Bosaso earlier this year, which probably influenced the decision and underlined the claim that siding with the Saudi-UAE camp was more beneficial. This presented a clear challenge to the Somali government. Article 54 of the Somali Provisional Constitution allocates it the sole responsibility for foreign affairs, but Article 53 notes that the government should consult the federal member states ‘on negotiations relating to foreign aid, trade, treaties, or other major issues related to international agreements’.

It was the lack of consultation that Puntland cited. Its decision was followed in September by similar declarations from the South West and Galmudug administrations, openly challenging the Somali government’s policy. Both regions also cited the lack of consultation, again raising questions as to specific roles and responsibilities within Somalia’s federal system. Somalia urgently needs clarity on the roles and responsibilities in its federal system. The challenges have not stopped there. Days after announcing his break with Farmajo’s foreign policy, Galmudug regional president Ahmed Duale Gelle Haaf was voted out of office by a faction of his region’s lawmakers. The Somali government supported the move, which Haaf claimed was illegal, orchestrated from Mogadishu and in reaction to his foreign policy stance. Other federal member states agreed, opposing Haaf’s ousting and the government’s apparent interference. Haaf himself maintained the support of another faction, in effect dividing Galmudug in two.

These developments demonstrate how the relationship between the Somali government and its federal member states is being threatened, with the resulting politicking a worrying prospect

for building Somali stability at a local level. A similar no confidence motion may occur in the South West, while ex-HirShabelle leader Ali Abdullahi Osoble was also removed from office shortly after opposing the government's stance. The need for clearly defined roles and responsibilities in Somalia's federal system is apparent now more than ever. The lack of agreement means that parties work together when convenient, but don't when it's not. It also allows for manipulation underpinned by a lack of trust, with accusations of the Somali government's involvement in internal federal member state electoral processes, and the latter's demands for a role in foreign affairs.

The tensions between the government and the federal member states go well beyond the Qatar crisis, and remain perhaps the biggest stumbling block to resurrecting a coherent Somali state. Tensions between the Somali government and its federal member states go beyond the Qatar crisis. Nonetheless, while the crisis has highlighted this internal dilemma, this has been exacerbated by outside actors. Not being able to convince Farmajo to change his mind, the UAE set out instead to undermine his position by appealing directly to the federal member states. For example, South West leader Sharif Hassan Sheikh Aden reportedly visited the UAE right before his decision, while Haaf travelled there right after.

The UAE has always maintained relations with Somalia's federal member states in a way that other external actors involved in Somalia, such as Turkey, have not. Yet the UAE's active bypassing of the Somali government in this case undermines its authority, contributing to an erosion of the state-building process in which the international community has invested so much. In this sense, it highlights another common problem inherent in the Somali arena – international actors may engage a weak Somali government when it suits their needs, but pursue other means when it doesn't. (Saudi Arabia is taking a different tack than the UAE, however, as Farmajo recently visited the country and secured a \$50 million donation for the Somali government.)

In short, the Qatar crisis has highlighted some major tensions in Somalia's state-building process, demonstrating how easily this fragile project can become unhinged. Until there is clear agreement between the Federal Government of Somalia and the federal member states on the roles and responsibilities of each, combined with implementation mechanisms and respect from external actors, state-building in Somalia will be subject to persistent crises and incremental gains.

2 ACTUALITES AFRICAINES

2.1 ACTUALITES

Etats-Unis – AGOA (août 2017)

Le seizième forum annuel de l'AGOA s'est ouvert à Lomé, au Togo, autour du thème « *Les États-Unis et l'Afrique: Partenariat pour la Prospérité à travers le Commerce* ». L'AGOA, (*African Growth and Opportunity Act*, « Loi sur la croissance et les opportunités de développement en Afrique ») est une loi américaine mise en place en l'an 2000 pour faciliter et réguler les échanges commerciaux entre les États-Unis et 38 pays d'Afrique. Concrètement, les États-Unis acceptent de réduire les taxes à l'importation de près de 6 000 produits africains tant que les pays d'origine remplissent certaines conditions. Ces conditions sont liées aux droits de l'Homme, à la bonne gouvernance et à la protection des travailleurs.

Soudan du Sud (29/08/2017)

Le Parlement sud-soudanais a adopté un budget d'environ 300 millions de dollars malgré l'aveu du gouvernement de ce pays en guerre qu'il ne peut garantir que deux tiers de son financement, a-t-on appris auprès du ministère des Finances. « Le financement provient des revenus pétroliers, des revenus non-pétroliers ainsi que des partenaires au développement qui nous donnent tout le temps des ressources pour notre peuple », a expliqué Wani Buyu Dyori, le sous-secrétaire au planning économique du ministère des Finances. Quant au tiers restant, il a reconnu qu'il y aurait « des difficultés » pour le rassembler, l'économie sud-soudanaise étant en ruines après près de quatre ans de guerre civile. Le pays étant en proie à une guerre civile depuis décembre 2013, plus de 40% du budget est consacré à la défense et à la sécurité.

Afrique (30/08/2017)

Les ministres africains de la Défense réunis à Kampala, capitale de l'Ouganda, ont convenu de former une force de réaction rapide qui pourra être déployée n'importe où sur le continent lorsque des violences éclatent. Ils étaient réunis dans le cadre des pays volontaires de la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises (ACIRC), une initiative multinationale provisoire fondée en novembre 2013 pour permettre des interventions militaires adaptées selon les besoins sur le continent. Les ministres et représentants des gouvernements d'Algérie, de l'Angola, du Burkina Faso, du Tchad, d'Égypte, du Rwanda, du Sénégal, de Tanzanie, d'Afrique du Sud, du Niger, du Soudan et de l'Ouganda ont décidé qu'ils transmettraient leurs recommandations à leurs chefs d'État lors de leur prochaine réunion, pour les soumettre à leur approbation. Cette force agira de manière provisoire avant l'entrée en vigueur de la Force de réserve africaine (ASF) en 2018. Smaïl Chergui, commissaire de l'UA pour la paix et la sécurité, a appelé les pays membres à contribuer aux fonds pour la paix afin d'assurer l'efficacité de l'ACIRC.

Afrique - Israël (septembre 2017)

Annoncé dans un premier temps par le ministère israélien des Affaires Etrangères, le report de la première édition du sommet Afrique-Israël a été confirmé en fin de journée du 11 septembre par un communiqué de la présidence de la république togolaise. « Suite à la

demande du président de la République togolaise et des consultations avec le Premier ministre de l'État d'Israël, il a été décidé d'un commun accord de reporter le sommet Afrique-Israël, qui devait avoir lieu au mois d'octobre à Lomé, et de convenir d'une nouvelle date. Le Président du Togo a indiqué que ce changement permettra d'optimiser les préparations et d'assurer la réussite de cet événement », indique le texte diffusé peu après 20 heures.

Mali (septembre 2017)

Le président malien Ibrahim Boubacar Keïta a inauguré à Sévaré dans le centre du pays le Poste de commandement de la force anti djihadiste du G5 Sahel, a révélé l'AFP. Le commandant de la force du G5, le général malien Didier Dakoua, et d'autres responsables militaires de cette unité, étaient également présents à cette cérémonie, selon la même source. Le poste de commandement de Sévaré « va être au cœur de la lutte contre le terrorisme dans les cinq pays membres du G5 », a expliqué une source de sécurité malienne, à la cérémonie d'inauguration. « Le premier bataillon de la force (du G5) sera opérationnel » dès le mois de septembre et en octobre.

Soudan du Sud (septembre 2017)

Les recherches rendues publiques par Amnesty International le 25 septembre révèlent qu'une société écran au cœur du West End de Londres a servi d'intermédiaire dans d'importantes ventes potentielles d'armes à destination du Soudan du Sud déchiré par la guerre et d'autres États, en tirant parti de vides réglementaires qui peuvent faire du Royaume-Uni un centre névralgique pour les sociétés impliquées dans les transferts illicites d'armes. Des documents commerciaux identifient S-Profit Ltd, une petite SARL enregistrée au Royaume-Uni, comme le « fournisseur » dans une transaction de 2014 portant sur la livraison d'armes légères, d'armes de petit calibre et de munitions au gouvernement sud-soudanais, pour un montant de 46 millions de dollars américains (38,7 millions d'euros). Le rapport d'Amnesty International, intitulé *From London to Juba: a UK-registered company's role in one of the largest arms deals to South Sudan*, révèle que le gouvernement du Royaume-Uni était au courant de pratiques similaires se déroulant sur le sol britannique depuis plus de huit ans, mais n'a pas pris de mesures réglementaires efficaces.

Les armes en question font partie d'un contrat de 2014 resté jusqu'ici confidentiel entre une société publique d'armement ukrainienne et une société basée aux Émirats arabes unis, concernant la livraison d'armes au Soudan du Sud pour un montant de 169 millions de dollars américains. Elles incluent des milliers de mitraillettes, de mortiers et de lance-roquettes, et des millions de cartouches. S'il est finalisé, le contrat total constituera l'un des plus importants transferts d'armes à destination du Soudan du Sud dévoilé publiquement depuis le début des combats en décembre 2013.

Soudan du Sud (septembre 2017)

A peine déployée, déjà très contestée. La Force de protection régionale (RPF) mandatée par l'ONU et nouvellement déployée sur le sol sud soudanais est très critiquée. Juba veut d'ailleurs mettre fin à son mandat. Les raisons. La force dont la capacité maximale est de 4 000 soldats est mandatée depuis plus d'un an par le Conseil de sécurité pour renforcer la capacité de maintien de la paix de la Mission des Nations Unies dans le pays (MINUSS). Un premier contingent de 150 hommes composé notamment de soldats rwandais, une compagnie népalaise, ainsi que plus de 100 ingénieurs bangladeshis est arrivé à Juba le 08 août dernier. La mission de la force consiste à appuyer la MINUSS dans l'organisation des patrouilles le long des routes, assurer la protection de populations vulnérables isolées et la sécurité nécessaire à la fourniture de l'aide humanitaire. Seulement, le Soudan du Sud ne veut plus de cette protection et juge insatisfait les services de la force onusienne sur son territoire qui a opéré depuis début dans le pays. « La RPF offre peu d'aide au Soudan du Sud car il n'y a plus de menace de violence dans la capitale Juba après les affrontements de l'année dernière entre les forces rivales », a déclaré dans une conférence de presse Michael Makuei, porte-parole du gouvernement.

Côte d'Ivoire - Ghana (septembre 2017)

Ils se sont engagés « à respecter la décision » du Tribunal international du droit de la mer (TIDM) sur leur différend à propos de la frontière maritime entre leur deux pays, promettant de « collaborer ». « La Côte d'Ivoire et le Ghana acceptent cette décision rendue conformément au statut du (TIDM) », a indiqué un communiqué conjoint lu à la télévision ivoirienne (RTI). Les deux pays « s'engagent à respecter les termes de la décision et de collaborer pleinement pour sa mise en œuvre », poursuit le texte lu par la ministre ghanéenne de la Justice, Mme Gloria Afua Akuffo. Abidjan et Accra « affirment leur ferme volonté de travailler ensemble à consolider et à intensifier leur relation fraternelle de coopération et de bon voisinage ». Selon le TIDM, dont le siège est à Hambourg (Allemagne), « le Ghana n'a pas violé les droits souverains de la Côte d'Ivoire » comme l'affirmait Abidjan qui considérait avoir un droit exclusif d'exploitation des hydrocarbures dans une zone offshore disputée. Le TIDM, qui a fait cette annonce, a calculé le tracé de la frontière maritime en utilisant le principe de l'équidistance défendu par le Ghana. Cette carte s'impose désormais aux deux parties. Le Ghana et la Côte d'Ivoire, deux poids lourds économiques d'Afrique de l'Ouest, s'opposaient sur le tracé de leur frontière maritime, qui traverse un gisement de pétrole offshore que les deux voisins souhaitent exploiter.

Tchad (23 septembre 2017)

A la tribune de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Ministre des affaires étrangères du Tchad, Hissein Brahim Taha, a regretté que les pays en voie de développement continuent de faire les frais de la crise économique et s'est inquiété de la dégradation sécuritaire dans la région du Sahel. À cause de la chute des prix de leurs produits d'exportation, M. Brahim Taha a expliqué que les pays comme le Tchad voyaient le financement de leurs plans de développement et la mise en œuvre du Programme 2030 menacés. C'est en raison de ce contexte difficile que N'Djamena a organisé au début du mois de septembre à Paris une table

ronde pour le financement de son plan national de développement. S'inquiétant également du risque terroriste qui affecte le monde, et plus particulièrement son pays, le chef de la diplomatie tchadienne a expliqué que la situation sécuritaire de la sous-région du Sahel et du Sahara « continue de s'aggraver du fait des actions des terroristes, des bandes armées et des trafiquants ». Des attaques régulières qui contraignent son pays à la riposte, a-t-il ajouté. Cette réaction a pris la forme de la création de la Force G5 Sahel en collaboration avec les autres pays du G5 Sahel. Après avoir précisé que les divers appuis de la communauté internationale et des Nations Unies étaient indispensables à son pays et à ses voisins, le Ministre a assuré que cette nouvelle Force G5 n'entendait pas se substituer aux forces déjà engagées au Mali, mais se voulait une « entité complémentaire » destinée à répondre à la guerre asymétrique déclenchée par les terroristes et les trafiquants.

Nigeria (24 septembre 2017)

Quatre cent soixante-dix fusils à pompe la semaine dernière, 1 100 la semaine précédente, 3 000 depuis le début de l'année : dans le port de Lagos, les douanes nigérianes multiplient les saisies d'armes de contrebande en provenance d'un même pays, la Turquie.

Des importations qualifiées « *d'incessantes* » par le porte-parole des douanes, qui accuse des citoyens du Nigeria, organisés en « *groupes mafieux* », d'avoir mis en place ce trafic depuis le territoire turc. Les autorités nigérianes cherchent à savoir où vont ces armes - si elles sont destinées à intégrer le marché légal, ou si elles alimentent des groupes armés dans la région.

Sommée de s'expliquer par le passé, la Turquie avait démenti toute implication et parlé de campagne de « *désinformation* ». En mai, lorsque 440 fusils avaient été interceptés, Ankara avait affirmé que le bateau incriminé et sa cargaison d'armes provenaient des Etats-Unis. Ils seraient passés par la Turquie pour une simple escale.

Reste que les soupçons existent depuis plusieurs années. En 2014, des écoutes téléphoniques diffusées sur internet laissaient entendre que Turkish Airlines aurait livré des armes à des groupes au Nigeria. La compagnie aérienne avait formellement démenti, et les autorités turques avaient dénoncé un montage.

Nigeria (25 septembre 2017 – ISS Addis Abeba)

Nigeria's military has reacted heavy-handedly to a growing separatist swell in the south-east among organisations claiming to be the successors of the failed late-1960s Biafra secessionist movement. This month the military embarked on 'Operation Python Dance', a show of force to try to quell the Biafra agitation. The exercise targeted the supporters of the Indigenous People of Biafra (IPOB) and its leader Nnamdi Kanu, who has been central to the Biafra agitation since 2015. Several pro-Biafrans have been arrested and the military has been accused of brutality, arbitrary killings and torture. Over 150 IPOB supporters were killed on last year's Biafran Remembrance Day, human rights group Amnesty International reported.

Besides Amnesty's criticism of the government's reaction though, there has been little international backlash. The government must convince Nigerians of the need for unity through ideas rather than force. While the Nigerian military has labelled IPOB a terrorist

organisation, opinions in the country differ on the response to the pro-Biafra movement. Some say the separatist activism must end, but many analysts agree that the government's military response – as it was with Boko Haram – could further popularise the movement. It could also lessen the opportunities for dialogue and foster militancy in the region, they say.

The latest clamour for the movement's independence builds on the attempt by Dim Chukwuemeka Odumegwu Ojukwu, a former colonel of the Nigerian Army, to establish the State of Biafra. Ojukwu's declaration of secession in 1967 led to the bloody Nigerian civil war that lasted until 1970. After Biafra again became part of Nigeria in 1970, the agitation lingered in various degrees. In 1999 when a democratic Nigeria emerged from a long history of military dictatorships, Ralph Uwazurike established the Movement for the Actualisation of the Sovereign State of Biafra (MASSOB). MASSOB however failed to realise the pro-Biafra dream. When Kanu, a relatively unknown pro-Biafra activist, was arrested for treason on 14 October 2015, the Biafran agitation became popular again. Kanu was detained in Kuje Prison in Abuja for over a year without trial. He was eventually tried early this year and released on bail by court orders, but he has flouted his bail conditions by stirring the unrest.

Some observers say the recent call for Biafran independence is an attempt to undermine the administration of President Muhammadu Buhari, a northerner. The Biafra activists were silent when former president Goodluck Jonathan, a southerner, was in power. Others argue that the fall in oil price, the weakened naira, Nigeria's heavy debt burden and the high cost of living during Buhari's regime have raised grievances across the country and have generally weakened the state. The Boko Haram insurgency counts among Nigeria's secession challenges. Professor Ufo Okeke-Uzodike, executive director of the African Heritage Institution in Nigeria, argues that perceptions of unfairness, discrimination and marginalisation have led to increased activism for secession not only by people from the south-east but across the country.

This includes the call from the south-west for an Oduduwa Republic led by the Yoruba Liberation Command, and the call for a Niger Delta Republic in the south. Even in the north, there is a growing quest to liberate the Hausa from perceived Fulani hegemony. The Boko Haram insurgency that has exhibited extreme violence in its fight for an independent Islamic state counts among Nigeria's secession challenges. Nevertheless, the Biafra unrest is the most popular current secessionist call. Fifty years on, the grievances that led to the Biafra declaration of independence and the civil war remain. IPOB regularly cites perceptions that Igbos are marginalised by the federal government in terms of infrastructure and appointments in state institutions.

Fifty years on, grievances that led to the Biafra declaration of independence and civil war remain. But IPOB's radical views often estrange would-be supporters. Kanu has for example been criticised for his hate speech and offensive remarks about the Nigerian government. IPOB's statements regarding the existence of a Biafra Secret Service and a Biafra National Guard also raise alarm about the group despite IPOB's claim that the groups are unarmed self-defence units. IPOB has also threatened to prevent the election in the Biafra region beginning with the polls to be held in Anambra State in November.

The disregard for the grievances of the people from the south-east and the military response to the Biafran issue are not new. Nigeria is infamous for stoking conflict through heavy-handed approaches. The Boko Haram insurgency has been blamed partly on the government's killing of former leader Mohammed Yusuf in 2009 – a time when the group

mainly exhibited radical views without violence. The recent killings of members of the Islamic Movement in Nigeria, a Shiite group in the north, also raise fears of potential unrest in the region. The group's leader Ibrahim El-Zakzaky has been in government detention since December 2015 after his residence was raided and many of his followers were killed.

Opinions also differ on the government's categorisation of the pro-Biafra groups as 'terrorists'. While calling for calm and restraint, the Senate president Bukola Saraki said it was unconstitutional and against the law to proscribe IPOB or categorise it as a terrorist organisation. The African Union, the Economic Community of West African States and the United Nations should urge the government to pursue a peaceful solution to the conflict. The government must move away from its default military response to dissent, because such responses have only improved the publicity and support base of these groups. Rather, systematic dialogue is needed that convinces Nigerians of the need for unity through ideas rather than through force. It should make genuine efforts to ensure equity, fairness and positive change in the lives of ordinary Nigerians and address the serious claims of marginalisation by inhabitants of the south-east.

Soudan du Sud (27 septembre 2017)

C'est un tableau très sombre qu'a dressé David Shearer : 7,6 millions de Sud-Soudanais ont désormais besoin d'une assistance humanitaire, le processus politique est toujours au point mort et la force de réaction rapide reste l'objet de vives tensions avec le gouvernement sud-soudanais.

Décidée il y a plus d'un an, cette force ne compte aujourd'hui que 600 hommes sur les 4 000 initialement autorisés. 800 soldats éthiopiens devraient être déployés courant octobre 2017. Mais Juba refuse toujours que cette force protège l'aéroport, comme le prévoit son mandat, et demande une révision de celui-ci d'ici le mois de décembre 2017, quand il doit être renouvelé.

Le gouvernement reste très sensible à la question de la souveraineté de son aéroport, a reconnu l'envoyé spécial de l'ONU dans le pays. L'arrivée de la force de réaction rapide devait permettre le redéploiement de casques bleus dans la région d'Equatoria où les violences augmentent.

David Shearer a donc annoncé qu'il devrait rencontrer très prochainement les représentants de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), de l'Union africaine et du gouvernement sud-soudanais pour tenter de trouver une issue à cette crise

Somalie – Turquie (septembre 2017)

C'est la plus grande base militaire de la Turquie hors de son territoire.

Située en bordure de mer, elle peut accueillir plus de 1 500 soldats pour des formations. L'un des objectifs de cette base est de créer une armée somalienne mieux aguerrie pour combattre les membres du groupe al-Shebaab et d'autres milices qui opèrent dans la région. Plus de vingt mille soldats des forces de l'Union Africaine et des troupes d'autres pays sont en Somalie,

pour combattre al-Shebaab. Plusieurs puissances étrangères ont installé des bases militaires sur le territoire somalien.

G5 Sahel (05 octobre 2017)

Mali, Niger et Burkina Faso sont censés mener leur première opération militaire fin octobre, mais seul le contingent malien est opérationnel. Et l'argent manque encore. Les travaux de Niamey engagés en juin ont pris quelques semaines de retard. Il n'y a là au PC du « fuseau centre » qu'une poignée – fraîchement débarquée la veille de Bamako ou Ouagadougou – des 35 officiers et sous-officiers prévus sur le site. La planification de la première opération militaire sous bannière du G5 Sahel avance, nous dit-on. « *Mais l'agenda est serré* », avertit le ministre.

Fin octobre, le Mali, le Niger et le Burkina Faso seront censés avoir rassemblé chacun 650 hommes pour une opération militaire menée à la croisée de leurs trois frontières nationales contre l'un des groupes djihadistes sévissant dans la région. Pour le moment, seul le Mali a fourni son contingent. « *On est en période transitoire* », reconnaît un officier français de l'opération « Barkhane », le dispositif français de lutte contre le terrorisme au Sahel. Comme les 18 précédentes opérations militaires conjointes transfrontalières (OMCT) menées ces derniers mois dans la région, les armées des pays concernés et des soldats de « Barkhane » ratisseront les lieux. Mais il sera peut-être un peu tôt pour l'étiqueter 100 % G5 Sahel.

C'est pourtant sur ce type d'opération et autres menus travaux indispensables telle que la rénovation de bâtiments que sera jugée la capacité des cinq pays à être à la hauteur de leurs ambitions et de leurs demandes de financements. « *C'est un test important* », insiste un diplomate français. Le projet de force conjointe au Sahel est apparu en novembre 2015 puis il est tombé quelque peu aux oubliettes, avant de ressortir la tête en février 2017 lors d'un sommet africain à Bamako. Depuis, le G5 Sahel, divisé en trois « fuseaux » opérationnels (est, centre et ouest) s'est doté d'un commandant en chef, le général Didier Dacko, ancien chef d'état-major général des armées maliennes. Le quartier général a été installé à Sévaré, au centre du Mali, pays considéré comme le principal théâtre d'opérations et source de déstabilisation de cette zone.

Paris a, dès le départ, salué cette initiative même si ce fut teinté d'une certaine réserve. « *La mise en œuvre de cette force conjointe pour riposter aux attaques terroristes est une grande nouveauté, cela va dans le sens de la prise en charge de la sécurité en Afrique par les Africains* », a apprécié Jean-Yves Le Drian, lors d'un point de presse à Niamey. A terme, le G5 Sahel permettrait aussi à la France d'alléger son coûteux dispositif « Barkhane » (environ 4 000 hommes) et de se désensabler du Mali. Au-delà, un diplomate français se prend à rêver du succès du G5 Sahel qui servirait « *de référence à la réforme des structures de sécurité en Afrique* ».

On en est encore loin et le soutien français ne vaut pas chèque en blanc. Lors de sa visite à Bamako, début juillet, le président Macron avait pris acte de l'engagement des cinq présidents africains réunis autour de lui. Ils affirmaient pouvoir réunir 5 000 hommes dans un premier temps, puis doubler cet effectif qui – déployé sur trois fuseaux – « *ferait mieux que la Minusma [l'opération des Nations unies au Mali] pour moins cher* ». La mission au Mali

engloutit en effet un milliard d'euros par an sans parvenir à éviter une dégradation continue de la sécurité dans le pays.

En juillet, Emmanuel Macron avait toutefois rabattu les prétentions financières du G5 qui demandait, d'entrée, 450 millions d'euros de financement extérieur. Pour Paris, « *un budget de lancement de 200 millions d'euros, puis 60 millions par an devraient suffire. Ils n'ont pas besoin d'un sous-marin* », glissait-on alors. Mais, à ce jour, seulement une cinquantaine de millions d'euros auraient été réunis. A l'Elysée, on se montrait par ailleurs « *circonspect* » sur la capacité des pays sahéliens à mobiliser autant d'hommes. La méthode défendue par Paris consiste à avancer pas à pas au fil de l'accomplissement d'objectifs limités mais mesurables, tel que le PC de Niamey.

Sur le plan diplomatique, la France, qui assure la présidence tournante du Conseil de sécurité de l'ONU au mois d'octobre devrait soutenir un texte dotant le G5 Sahel d'un mandat des Nations unies. Si le G5 Sahel continue d'avancer. « *Mais pas question de le placer sous chapitre VII* », qui engagerait la responsabilité des autres pays que les Sahéliens, avance une source au Quai d'Orsay. Mardi, à Niamey, le ministre nigérien des affaires étrangères, Ibrahim Yacouba, a d'ailleurs lancé « *un plaidoyer pour obtenir des ressources suffisantes et un mandat fort au Conseil de sécurité* ». La question du financement de cette force devrait également s'inviter au sommet Union européenne-Union africaine prévu fin novembre à Abidjan. Il revient au G5 Sahel de ne pas rater cette fenêtre de tir.

Niger (05 octobre 2017)

C'est la première fois qu'une présence opérationnelle de soldats américains est reconnue dans la zone sahélo-saharienne. Les activités américaines y sont pourtant nombreuses depuis le début des années 2000 : l'initiative Pan Sahel Initiative (PSI) de lutte contre le terrorisme lancée en 2002, renommée en 2004 Trans-Sahara Counter Terrorism Initiative (TSCTI). Des programmes de formations, d'entraînement et d'équipement... Et, chaque année, le très conséquent et médiatisé exercice Flintock qui s'est d'ailleurs déroulé à plusieurs reprises au Niger. Voilà pour la partie visible. A ces opérations connues s'ajoutent celles des forces spéciales, le SOC-Africa, (Special Operations Command for Africa) qui lui opère dans les zones grise entre « la paix et la guerre ». Un récent rapport officiel évoquait 1 700 opérateurs sur le tout le continent. Leur mission : contrer le terrorisme régional selon la méthode consistant à traquer, débusquer, et l'éliminer (« *find, fix, finish* »). Largement employée dans la lutte contre le mouvement terroriste d'Oussama ben Laden, elle est désormais appliquée aux disciples de Mokhtar Belmokhtar, éliminé par la France avec l'aide des Etats-Unis fin 2016.

Les forces américaines doivent enfin veiller aux intérêts des Etats-Unis et à la protection de leurs ressortissants. Africom estime qu'un millier de terroristes appartenant à différents groupes opèrent dans la zone Sahel-Sahara. C'est al-Shebab dans la Corne de l'Afrique, l'organisation Etat islamique en Libye ou encore Boko Haram dans la zone du lac Tchad. Ce sont aussi les groupes affiliés à Aqmi, al-Mourabitoune, voire le groupe EI au Grand Sahara (EIGS). La zone où a eu lieu l'accrochage mercredi 4 octobre est en effet une région où le groupe d'Abou Walid al-Sahraoui est actif. Les actions secrètes des Etats-Unis sur le continent s'accompagnent généralement de programmes d'entraînement des forces locales, (« *train and equip* », selon la terminologie militaire américaine). La méthode consiste à « accompagner » les partenaires militaires locaux, ce qui signifie être amené à combattre côte à côte mais en

laissant les armées locales constituer le gros des troupes. Elle consiste également à soutenir l'effort logistique et en matière de renseignement au profit des forces de la région, comme ce fut le cas notamment à Diffa, au Niger, face à Boko Haram.

Cela consiste enfin à construire des capacités militaires utiles pour qu'elles soient réellement employées sur le terrain. Le Pentagone a ainsi fourni en 2015 deux avions Cessna C208 ISR destinés au renseignement, dont il a formé les équipages. Ces systèmes ont encore récemment été utilisés en opération. En même temps qu'ils apprenaient la mort de trois de leurs soldats, les Américains ont découvert que leur pays était engagé contre les jihadistes au Sahel même. La presse a donc dû détailler les enjeux de cette région et expliquer quel intérêt le Pentagone pouvait avoir à y envoyer de forces spéciales de l'armée de terre, rapporte notre correspondant à New York, Grégoire Pourtier.

Frustrées de voir leurs opérations mises sur la place publique, et dans ces circonstances, les autorités américaines ont, elles, assuré le service minimum. A Washington, un général a simplement indiqué que les troupes étaient là pour entraîner, conseiller et assister le gouvernement du Niger à faire face seul à des extrémistes violents. Sans plus de précision sur les missions ou le nombre de soldats dans le pays, il a affirmé que, malgré les pertes, les objectifs resteraient les mêmes. Informé de la situation dès mercredi soir, le président Donald Trump n'a lui pas encore fait de commentaire, et lors du point presse de la Maison Blanche ce jeudi, le Niger n'a jamais été abordé. Les Américains continuent ainsi de jouer la carte de la discrétion dans le Sahel, même si la construction actuelle d'une base aérienne pour les drones au Niger devrait renforcer leur implication, voire leur visibilité.

Rwanda (10 octobre 2017)

Selon l'ONG Human Rights Watch, les responsables militaires rwandais utilisent la torture « selon leur bon vouloir ».

HRW affirme avoir documenté 104 cas de personnes détenues illégalement et, pour une majorité d'entre elles, victimes d'actes de torture – bastonnades, décharges électriques, simulacres d'exécution –, dans les centres de détention de l'armée rwandaise entre 2010 et 2016, selon le rapport de 102 pages intitulé « Nous t'obligerons à avouer : torture et détention militaire illégale au Rwanda ». « *Des recherches menées au cours d'un certain nombre d'années démontrent que les responsables militaires au Rwanda peuvent recourir à la torture selon leur bon vouloir* », a déclaré Ida Sawyer, directrice pour l'Afrique centrale à HWR. « *L'impunité pour la détention illégale et l'utilisation systématique de la torture a conduit de nombreuses victimes à renoncer à tout espoir que justice soit rendue* », a-t-elle ajouté. Selon HRW, la plupart des victimes ont été détenues en raison de leur appartenance présumée aux Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR), des rebelles hutu rwandais installés dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) et dont certains des membres fondateurs sont accusés d'avoir participé au génocide de 1994 au Rwanda.

Somalie (13 octobre 2017)

Aucune explication officielle n'a été donnée pour éclaircir cette spectaculaire double démission. En attendant, plusieurs théories sont avancées. Selon une source gouvernementale, le ministre de la Défense souhaitait protester, après ne pas avoir été consulté sur des points clés concernant ses prérogatives. D'autres sources pensent que le ministre et le chef des armées ne s'entendaient pas, et auraient été contraints de partir. Des médias locaux affirment de leur côté qu'un désaccord aurait éclaté entre les deux hommes et le Premier Ministre à propos de l'aide internationale militaire. Enfin, certains font le lien avec une série de revers subis par l'armée face aux shebabs depuis début septembre. Les terroristes islamistes ont attaqué des bases militaires à Bulogadud, Beled Hawo, El Wak et Barire, faisant de nombreuses victimes au sein de l'armée. Dans ce contexte sécuritaire délicat pour le pouvoir, autant dire que les démissions du général Jimale et du ministre Mohamed tombent mal. Le départ du ministre de la Défense a été accepté. Le chef des armées, arrivé seulement en avril, a lui déjà été remplacé par le général Abdiweli Jama Hussein, un militaire de carrière formé en Russie. Tout un symbole en tout cas, jeudi la Somalie célébrait sa journée nationale du drapeau. Une commémoration symbolisant la réunification du pays après la colonisation et durant laquelle le Premier ministre a appelé à l'unité.

Afrique – Etats-Unis (20 octobre 2017)

Leur mission est de contrer la progression des mouvements djihadistes : « *neutraliser* » les Chabab en Somalie, « *affaiblir* » le groupe Etat islamique au Sahel, en Libye ou en Egypte ou encore Al-Qaida au Mali, et « *contenir* » Boko Haram au Nigeria, selon des responsables des forces spéciales rencontrés récemment au siège de leur commandement, le Socom, à Tampa, en Floride. Sur les 8 000 « *opérateurs* » des forces spéciales américaines déployés chaque jour dans le monde en 2017, plus de 1 300 le sont en Afrique et près de 5 000 au Proche-Orient, ont précisé ces responsables sous couvert de l'anonymat. En cinq ans, leur nombre sur le continent africain a triplé : ils n'étaient que 450 en 2012.

Concrètement, des équipes d'une douzaine de soldats d'élite surentraînés et suréquipés servent d'instructeurs à quelque 300 soldats d'un Etat africain pendant soixante à quatre-vingt-dix jours qui sont ensuite déployés chaque jour dans une vingtaine de pays en moyenne, selon le Socom, qui ne précise pas les pays concernés. Selon un rapport au Congrès du commandant des forces américaines en Afrique, le général Thomas Waldhauser, les militaires américains sont notamment présents au Tchad, en République démocratique du Congo (RDC), en Ethiopie, en Somalie, en Ouganda, au Soudan, au Rwanda et au Kenya.

Les Etats-Unis n'ont officiellement pas d'autre base sur le continent que celle du camp Lemonnier, à Djibouti. Mais les forces spéciales, qui regroupent des unités d'élite de l'armée de terre (les « *bérets verts* »), de la Navy (les fameux *Navy Seals*), des Marines et de l'armée de l'air, utilisent aussi la base aérienne de Moron, dans le sud de l'Espagne, pour leurs opérations en Afrique.

Les forces spéciales ont aussi des « *installations durables* » dans les pays amis, selon une source au Commandement des Etats-Unis pour l'Afrique (Africom). « *Mais tout ceci est fait à la demande du pays hôte*, a assuré cette source qui a requis l'anonymat. *Notre objectif n'est pas de mener des opérations unilatérales.* »

Officiellement, il ne s'agit pas d'une mission de combat, mais d'« *entraîner, conseiller, assister* ». Pourtant, divers épisodes ces derniers mois ont montré que les opérations menées allaient souvent bien plus loin. Début mai, un soldat américain, qui officiellement assurait une mission de conseil et d'assistance de l'armée nationale somalienne, a été tué par un tir d'arme légère dans un raid contre les islamistes somaliens. Et l'opération menée le 4 octobre avec des soldats nigériens dans l'ouest du Niger, à la frontière avec le Mali, reste bien mystérieuse. Officiellement, la patrouille américano-nigérienne devait rendre visite à des chefs tribaux. Mais elle est tombée dans une violente embuscade qui a fait huit morts au total, dont quatre Nigériens.

Le ministre américain de la défense, Jim Mattis, a défendu, jeudi 19 octobre, cette opération, expliquant que les soldats américains étaient là pour « *aider les peuples de la région à se défendre eux-mêmes* » contre les « *terroristes qui sèment instabilité, meurtres et pagaille depuis cette région* ». « *Si nous avons des soldats là-bas et pas des volontaires du Peace Corps, c'est bien pour une raison : nous sommes armés et le danger auquel nos troupes sont confrontées pendant ces opérations antiterroristes est bien réel* », a-t-il ajouté.

Les Etats-Unis soutiennent l'opération militaire française « Barkhane » dans cinq pays du Sahel (Mauritanie, Mali, Tchad, Niger, Burkina Faso), laissant à la France la tâche de mener le combat contre les groupes islamistes radicaux dans cette région avec les alliés africains. Les Etats-Unis ont notamment apporté du ravitaillement aérien pour les avions français et échangent du renseignement avec les Français.

Afrique - Etats-Unis (23 octobre 2017)

C'est sur instruction du président Donald Trump que l'ambassadrice américaine Nikki Haley se rend en Afrique pour voir, dit-elle, « *de ses propres yeux ce qui pourrait être fait pour résoudre les problèmes de violences, la crise des réfugiés et mettre un terme aux famines qui sévissent sur le continent.* » Mais dans un éditorial publié sur le site de la chaîne CNN, le ton est nettement plus menaçant. En tant que premiers bailleurs de fonds, les Américains veulent voir des progrès, écrit Nikki Haley, sans quoi Washington pourrait suspendre son aide financière.

C'est en substance le message qu'elle adressera aux présidents Joseph Kabila et Salva Kiir. Chaque année, l'ONU débourse deux milliards de dollars pour les missions de maintien de la paix en RDC et au Soudan du Sud, pour des résultats très mitigés. Si Kinshasa refuse de soumettre son calendrier électoral ou que Juba traîne dans son processus politique, Haley pourrait donc décider de couper le robinet à dollars, et mettre à exécution une menace qui plane depuis l'arrivée au pouvoir de l'administration Trump qui plaide pour une approche plus pragmatique de l'aide humanitaire et des missions de maintien de la paix.

Sahel - France (31 octobre 2017)

La France avait fait du G5 Sahel le dossier clé de sa présidence du conseil de sécurité mais elle n'a toujours pas réussi à faire plier son allié américain. Lors d'une réunion lundi 30 octobre consacrée à un soutien de l'ONU à cette force antiterroriste africaine, Washington a

préférait annoncer une aide bilatérale conséquente de 60 millions de dollars. Mais les Etats-Unis refusent toujours d'accéder à la demande du secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, des cinq pays du Sahel, de la France et d'une majorité du Conseil de sécurité d'autoriser un soutien de l'ONU. Paris estime cependant qu'il y a eu une inflexion dans la position américaine.

Dakar (4e édition du Forum international sur la paix et la sécurité en Afrique)

Il s'est déroulé les 13 et 14 novembre 2017.

USA – Afrique (16 novembre 2017)

Les représentants de l'Union africaine (UA) ont été reçus à Washington pour la réunion annuelle de dialogue à haut niveau avec les Etats-Unis. Les discussions doivent porter sur les grands sujets d'intérêt pour la région tels que la lutte contre le terrorisme, la bonne gouvernance ou les échanges commerciaux et investissements. 37 ministres des Affaires étrangères du continent ont aussi été conviés par le département d'Etat. L'objectif de l'administration américaine : renforcer ses liens avec l'Afrique.

EAU – Somaliland (25 novembre 2017)

Les Emirats arabes unis accostent au Somaliland. Le groupe d'ingénierie *Divers Marine Contracting* a annoncé le lancement de la construction d'une base navale dans cette région autoproclamée autonome du nord de la Somalie. Le démarrage du chantier coïncide avec l'élection d'un nouveau président, Muse Bihi Abdi, dont le parti a pour priorité de développer le partenariat avec les pays du Golfe. Située à 260 kilomètres au sud des côtes du Yémen, où les forces émiraties sont basées dans le cadre de la coalition mise sur pied par l'Arabie Saoudite pour combattre les rebelles houthis, l'installation en cours devrait être terminée en juin 2018.

EAC (novembre 2017)

Les ministres de la Défense des pays de l'Afrique orientale réunis en Ouganda ont décidé du renforcement de la coopération régionale en matière de défense, de la mise en œuvre des protocoles sur la sécurité et la paix pour faire face à l'insécurité et au conflit dans la région. L'EAC rassemble l'Ouganda, la Tanzanie, le Kenya, le Soudan du Sud, le Rwanda et le Burundi.

EASF (novembre 2017)

Un exercice d'entraînement sur le terrain de la Force en attente d'Afrique de l'Est (EASF), baptisé "Mashariki Salaam II", a débuté samedi 25 novembre sur la base militaire de Gebeit,

dans l'est du Soudan. Au total, dix pays d'Afrique de l'Est prennent part à l'exercice, qui s'achèvera le 6 décembre.

2.2 RESOLUTIONS DU CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS UNIES

Onze rapports, deux déclarations du président du Conseil de sécurité, trois lettres d'un Groupe d'experts et sept résolutions ont été adoptés par le Conseil de Sécurité entre le 01 septembre et le 30 novembre 2017.

Rapport (S/2017/715) du Secrétaire général sur les progrès accomplis en ce qui concerne la stabilisation et le retour à l'ordre constitutionnel en Guinée-Bissau du 23 août 2017

La Guinée-Bissau se trouve toujours dans une impasse politique qui continue de faire obstacle à la consolidation de l'ordre constitutionnel. Malgré les nombreuses initiatives de médiation entreprises par les partenaires internationaux tels que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Organisation des Nations Unies, les parties prenantes nationales ne sont jusqu'à présent pas parvenues à se mettre d'accord sur une solution consensuelle. Cette impasse continue de dissuader les donateurs internationaux d'investir dans le pays. Si l'ordre constitutionnel n'est pas directement menacé pour l'instant, l'absence de progrès dans la mise en œuvre des Accords de Conakry dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route de la CEDEAO pour une sortie de crise politique en Guinée-Bissau et la crise institutionnelle chronique suscitent toujours de vives préoccupations. Les recommandations concernant la poursuite du régime de sanctions qui sont formulées restent valables et pertinentes dans le contexte de la situation politique précaire que connaît actuellement la Guinée-Bissau. Il est toujours largement admis que les sanctions jouent un rôle positif et contribuent à dissuader les forces de sécurité et de défense d'intervenir directement dans les affaires politiques. L'armée continue de respecter l'ordre constitutionnel et demeure politiquement neutre. Toutefois, le risque d'une intervention militaire pourrait augmenter, notamment si la crise politique se prolonge, si la réforme des secteurs concernés n'est pas mise en œuvre, si les manifestations des civils deviennent violentes, si les conditions de sécurité se détériorent et si la situation budgétaire entraîne le gel du versement de la solde des militaires et des officiers.

Rapport (S/2017/746) du Secrétaire général sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour du 30 août 2017

Le présent rapport retrace et analyse l'évolution du conflit et présente la situation politique et opérationnelle au Darfour ainsi que les principaux obstacles à l'exécution effective du mandat, notamment les violations de l'accord sur le statut des forces, au cours de la période allant du 6 juin au 15 août 2017. Il décrit également les mesures prises par la MINUAD pour atteindre ses objectifs et fait le point sur la mise en œuvre des recommandations formulées dans l'examen stratégique, ainsi que sur la stratégie financière adoptée aux fins du transfert de tâches à l'équipe de pays des Nations Unies.

Rapport (S/2017/764) du Secrétaire général sur la situation dans le bassin du lac Tchad du 11 septembre 2017

L'offensive militaire menée dans la région par la Force multinationale mixte et les armées nationales du Cameroun, du Niger, du Nigéria et du Tchad a permis d'accomplir des progrès remarquables dans la lutte contre Boko Haram. Toutefois, la Force multinationale mixte continue de se heurter à des difficultés financières qui l'empêchent d'être pleinement opérationnelle, notamment dans les domaines de l'échange de renseignements et de la logistique, en particulier en matière d'évacuations sanitaires et de matériel.

Résolution 2372 du 30 août 2017

Elle souligne que l'objectif à long terme pour la Somalie, appuyée en cela par ses partenaires internationaux, est que les forces de sécurité somaliennes assument entièrement les responsabilités en matière de sécurité en Somalie, et considère que l'AMISOM reste essentielle au maintien de la sécurité pendant la période de transition, afin que les forces de sécurité somaliennes puissent renforcer leurs capacités. Elle décide aussi d'autoriser les États membres de l'Union africaine à proroger le déploiement de l'AMISOM jusqu'au 31 mai 2018 et de réduire à 21 626 agents, d'ici au 31 décembre 2017, l'effectif du personnel en tenue de l'AMISOM, qui comprendra au minimum 1 040 agents de police de la Mission, dont cinq unités de police constituées, cet effectif devant être réduit à 20 626 agents avant le 30 octobre 2018, à moins que le Conseil ne décide d'accélérer la réduction des effectifs, compte tenu du niveau de capacités que les forces de sécurité somaliennes auront atteint.

Résolution 2374 du 5 septembre 2017 (Mali)

Elle précise notamment les interdictions de voyager, les gels des avoirs, les critères de désignation des personnes désignées par le Comité des sanctions (groupe d'experts) dans le cadre de la situation au Mali.

Rapport S/2017/784 du Secrétaire général sur le Soudan du Sud du 15 septembre 2017

Peu de progrès ont été accomplis dans la mise en œuvre de l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. L'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) joue un rôle de premier plan dans les efforts visant à organiser un forum de haut niveau sur la revitalisation du processus de paix, une initiative qu'elle considère comme une dernière tentative pour remettre ce processus sur les rails. Parallèlement, diverses autres initiatives visant également à trouver une solution politique au conflit sont actuellement en cours, y compris le dialogue national et une initiative du Président de l'Ouganda, Yoweri Museveni, pour réunifier les factions du Mouvement populaire de libération du Soudan (MPLS).

Lettre datée du 20 septembre 2017, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts sur le Soudan du Sud

Comme dans ses rapports précédents, le Groupe d'experts sur le Soudan du Sud constate que les principales menaces qui pèsent sur le peuple sud-soudanais découlent du fait que les parties à l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud n'appliquent toujours pas les principales dispositions et persistent à vouloir régler le conflit par la voie militaire. Depuis le rapport du 13 avril 2017, la sécurité de la population civile ne s'est pas véritablement améliorée : les violences, principalement ethniques, ont continué, et avec elles la crise humanitaire d'ampleur nationale. La raison de cet échec est claire : depuis l'effondrement *de facto* du Gouvernement provisoire d'union nationale en juillet 2016, ceux qui ont le pouvoir d'appliquer les dispositions de l'Accord n'ont pas la volonté politique de le faire, ni de remédier aux pratiques de gouvernance néfastes et aux griefs historiques qui continuent d'alimenter le conflit au Soudan du Sud. On peut y voir une faillite de l'autorité de l'élite politique et militaire du pays, les membres du Gouvernement dirigé par le Président Salva Kiir et le Premier Vice - Président Taban Deng étant responsables au premier chef des violences actuelles. Le Groupe d'experts relève que les offensives militaires menées ces derniers mois par les forces gouvernementales dans le Jonglei, le Haut -Nil et certaines parties de l'Équatoria ont aggravé considérablement la situation humanitaire d'un nombre beaucoup plus important de Sud-Soudanais. La population est en butte aux violences et à l'insécurité, à des déplacements à grande échelle, à une insécurité alimentaire aiguë et à une crise économique qui s'aggrave dans l'ensemble du pays. Les mesures prises par les dirigeants sud-soudanais n'ont en rien atténué ces menaces et il y a peu de chances que la situation s'améliore dans un avenir prévisible à moins d'un changement radical dans la manière dont les autorités nationales et la communauté internationale font face au conflit.

Résolution 2376 du 14 septembre 2017 (Libye)

Elle décide de proroger jusqu'au 15 septembre 2018 le mandat de la MANUL qui, en tant que mission politique spéciale intégrée, restera placée sous la direction du Représentant spécial du Secrétaire général et sera chargée de mener des activités de médiation et des missions de bons offices, dans le strict respect du principe d'appropriation nationale, en vue d'appuyer :

- i) Un processus politique ouvert à tous dans le cadre de l'Accord politique libyen;
- ii) La poursuite de la mise en œuvre de l'Accord politique libyen;
- iii) Le renforcement des dispositions du Gouvernement d'entente nationale en matière de gouvernance, de sécurité et d'économie;
- iv) Les étapes ultérieures de la transition libyenne.

Rapport S/2017/811 du Secrétaire général sur la situation au Mali du 28 septembre 2017

La situation politique et les conditions de sécurité se sont considérablement détériorées depuis le précédent rapport et l'adoption de la résolution 2364 (2017) du 29 juin. La reprise des combats entre les groupes armés signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, dans le nord du pays, l'insécurité croissante dans le centre du pays et la montée de l'agitation politique entourant la révision de la Constitution ont retardé la mise en œuvre de l'Accord. Face à ces difficultés, la MINUSMA a intensifié sa mission de bons offices en vue d'aider les protagonistes maliens à trouver des solutions pour accélérer cette mise en œuvre. Des avancées ont été réalisées avec la signature le 23 août d'une trêve entre la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) et la Plateforme des mouvements du 14 juin 2014 d'Alger (la Plateforme) et d'un document d'engagements qui scelle notamment la fin des

hostilités. Le 18 août, le Président Ibrahim Boubacar Keïta a également décidé d'ajourner le référendum sur la Constitution.

Rapport (S/2017/824) du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo du 2 octobre 2017

Le présent rapport passe en revue les principaux faits nouveaux intervenus en République démocratique du Congo depuis la publication du rapport précédent, le 30 juin 2017. Il décrit les progrès accomplis dans l'exécution du mandat de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), donne un aperçu de l'évolution de la situation politique depuis le 15 août 2017 sur l'application de l'Accord politique global et inclusif du 31 décembre 2016 (voir S/2017/712). Il fait le point sur l'application des recommandations visant à ajuster la position de la Mission à l'appui de la transition politique, sur la capacité de la Mission de faire face aux menaces sur la sécurité, ainsi que sur sa capacité de surveiller et de signaler les violations des droits de l'homme et atteintes à ces droits, et présente l'évaluation de la performance des agents en tenue de la MONUSCO en matière de protection des civils.

Déclaration du Président du Conseil de sécurité sur la Libye du 10 octobre 2017 (S/PRST/2017/19)

Le Conseil de sécurité réaffirme son profond attachement à la souveraineté, à l'indépendance, à l'intégrité territoriale et à l'unité nationale de la Libye. Il approuve à cet égard le Plan d'action des Nations Unies en vue de la reprise d'un processus politique sans exclusive pris en main par les Libyens sous la direction et sous l'égide de l'ONU, qui a été présenté à New York le 20 septembre 2017 par le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Libye, Ghassan Salamé, à une réunion de haut niveau sur ce pays. Le Conseil se félicite de l'exposé fait par le Premier Ministre et Président du Conseil de la présidence du Gouvernement d'entente nationale, S. E. M. Faiez Serraj, sur les faits nouveaux survenus récemment en Libye sur les plans politique, humanitaire et sécuritaire. Le Conseil réaffirme sa résolution 2259 (2015) et reconnaît le rôle important joué par M. Serraj dans la promotion de la réconciliation nationale.

Rapport du Secrétaire général sur la situation concernant la piraterie et les vols à main armée commis en mer au large des côtes somaliennes du 12 octobre 2017 (S/2017/859)

Il rend compte de la situation concernant la piraterie et les vols à main armée commis en mer au large des côtes somaliennes. Il souligne les principaux faits nouveaux intervenus dans ce domaine entre le 7 octobre 2016 et le 30 septembre 2017. L'évaluation et les observations qu'il comporte se fondent sur les renseignements communiqués par le système des Nations Unies, l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL), l'Organisation maritime internationale (OMI) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), ainsi que par l'Union européenne et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN).

Rapport du Secrétaire général sur la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel
du 16 octobre 2017 (S/2017/869)

Le Conseil de sécurité a accueilli avec satisfaction le déploiement de la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel sur l'ensemble du territoire des pays qui y participent, en vue de rétablir la paix et la sécurité dans la région du Sahel. Il a également souscrit à son concept stratégique des opérations, qui a été entériné par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine à sa 679 réunion tenue le 13 avril 2017.

Ce rapport rend compte des activités de la Force conjointe, notamment sur son opérationnalisation, les problèmes rencontrés et d'autres mesures qui pourraient être envisagées, ainsi que les moyens d'atténuer les retombées négatives que pourraient avoir ses opérations militaires sur les civils, notamment les femmes et les enfants. À cette fin, du 6 au 14 septembre, il a été déployé, dans les États membres du G5 Sahel, une équipe d'évaluation composée de fonctionnaires du Département des opérations de maintien de la paix, du Département de l'appui aux missions, du Département des affaires politiques, du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) et du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS). Ses conclusions ont servi à établir le présent rapport, en étroite collaboration avec les États membres du G5 Sahel et de l'Union africaine.

Rapport du Secrétaire général sur la situation à Abyei du 17 octobre 2017 (S/2017/870)

Le rapport rend compte des progrès accomplis dans l'exécution du mandat de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) et également de l'état d'avancement du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. Il porte sur la période allant du 25 juillet au 7 octobre 2017.

Rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine du 18 octobre 2017 (S/2017/865)

Ce rapport rend compte de la situation trimestrielle (politique, sécuritaire) en RCA.

Rapport du Secrétaire général sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour du 27 octobre 2017 (S/2017/907)

Il retrace et analyse l'évolution du conflit et présente la situation politique et opérationnelle au Darfour ainsi que les principaux obstacles à l'exécution effective du mandat, notamment les violations de l'accord sur le statut des forces, au cours de la période allant du 15 août au 15 octobre 2017. Il décrit également les mesures prises par la MINUAD pour atteindre ses objectifs et fait le point sur la mise en œuvre des recommandations formulées dans le rapport spécial de la Présidente de la Commission de l'Union africaine et du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur l'examen stratégique de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (S2017/437).

Déclaration du Président du Conseil de sécurité sur la RDC du 7 novembre 2017
(S/PRST/2017/23)

Le Conseil rappelle que le Gouvernement de la République démocratique du Congo doit mener une enquête complète sur le meurtre de deux membres du Groupe d'experts et en traduire les auteurs en justice. Le Conseil note à cet égard que le Secrétaire général a décidé, en accord avec les autorités congolaises, de déployer une équipe des Nations Unies afin d'appuyer l'enquête nationale et qu'il compte lui rendre compte des travaux de l'équipe. Le Conseil se félicite de la coopération des autorités congolaises aux fins des enquêtes menées par les entités des Nations Unies et de celles qui sont menées ou pourraient l'être par les services de police de la Suède et des États-Unis, et attend avec intérêt qu'elles poursuivent cette coopération conformément à la législation de la République démocratique du Congo. Le Conseil rappelle qu'il a décidé, au paragraphe 3 de sa résolution 2360 (2017), que les actes qui compromettent la paix, la stabilité ou la sécurité de la République démocratique du Congo comprennent le fait de planifier, diriger ou commanditer des attaques contre des soldats de la paix de la MONUSCO ou des membres du personnel des Nations Unies ou des personnels associés, notamment les membres du Groupe d'experts, ou d'y participer, et se déclare prêt à désigner aux fins de sanctions les personnes et les groupes responsables de ces attaques. Le Conseil encourage le Groupe d'experts à examiner, dans le cadre du mandat actuel et en consultation avec le Groupe d'action financière et les mécanismes internationaux mis en place, ainsi qu'en coopération avec les autorités congolaises compétentes, les questions liées aux activités financières illicites, notamment de blanchiment de capitaux, qui soutiennent les opérations des groupes armés et des réseaux criminels impliqués dans des activités déstabilisatrices en République démocratique du Congo. Il se félicite des décisions adoptées lors du 7^e sommet de la Conférence internationale de la région des Grands Lacs, le 19 octobre 2017, concernant la lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles dans la région des Grands Lacs et encourage les États Membres à resserrer leur coopération dans la lutte contre l'exploitation et le trafic illicites de ressources naturelles comme l'or ou les espèces sauvages.

Résolution 2383 (Somalie) du 7 novembre 2017

Elle salue notamment les efforts déployés par la force navale placée sous la direction de l'Union européenne (EUNAVFOR) dans le cadre de son opération Atalanta et par la Force opérationnelle multinationale 151 des Forces maritimes combinées, ainsi que les activités de lutte contre la piraterie menées par l'Union africaine sur le sol somalien, les activités navales de la Communauté de développement de l'Afrique australe et l'action menée par d'autres États agissant à titre individuel en coopération avec les autorités somaliennes et d'autres pays pour réprimer la piraterie et protéger les navires qui passent au large des côtes somaliennes, et se félicitant de l'action menée par le groupe SHADE (Shared Awareness and Deconfliction) et par certains pays, notamment la Chine, la Fédération de Russie, l'Inde, le Japon, la République de Corée et la République islamique d'Iran. Elle condamne et déplore tous les actes de piraterie et vols à main armée commis au large des côtes somaliennes et tout en prenant note des améliorations réalisées en Somalie, considère que la piraterie y aggrave l'instabilité en faisant entrer dans le pays d'importantes quantités de liquidités illicites qui viennent financer de nouvelles activités criminelles, la corruption et le terrorisme.

Lettres datées du 2 novembre 2017, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 751 (1992) et 1907 (2009) sur la Somalie et l'Érythrée du 8 novembre 2017 (S/2017/924 et 925)

Ces deux lettres diffusent les rapports sur l'Érythrée et de la Somalie du Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée. La synthèse du rapport sur l'Érythrée est jointe en annexe.

Résolution 2387 (RCA) du 15 novembre 2017

Elle réaffirme son soutien au Président Faustin-Archange Touadéra et à son gouvernement et salue ses efforts pour faire progresser le dialogue avec les groupes armés et étendre l'autorité de l'État à tout le pays ainsi que les engagements qu'il a pris lors de la réunion de haut niveau sur la République centrafricaine, tenu en marge de l'Assemblée générale en septembre 2017.

Résolution 2386 (Soudan du Sud - Soudan) du 15 novembre 2017

Elle décide de proroger jusqu'au 15 mai 2018 le mandat de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei.

Résolution 2385 (Somalie - Érythrée) du 14 novembre 2017

Elle réaffirme l'embargo sur les armes visant la Somalie. Concernant l'Érythrée, elle se félicite des efforts notables déployés actuellement par le Groupe de contrôle pour communiquer avec le Gouvernement érythréen, et souligne à nouveau qu'il attend du Gouvernement érythréen qu'il facilite l'entrée du Groupe de contrôle en Érythrée pour pouvoir s'acquitter pleinement de son mandat, comme il l'en a prié à plusieurs reprises. Elle décide de proroger jusqu'au 15 décembre 2018 le mandat qu'il a confié au Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée.

2.3 PRINCIPAUX COMMUNIQUES DE LA COMMISSION ET DU CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE DE L'UNION AFRICAINE (01 juin 2017 et le 31 août 2017)

Conseil de Paix et de Sécurité, communiqué de presse, 22 août 2017

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), lors de sa 711^{ème} réunion, tenue le 22 août 2017 à Addis-Abeba, en Éthiopie, a écouté une communication sur la mise en œuvre du communiqué de la 455^{ème} réunion du CPS sur la prévention et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique, tenu à Nairobi, au Kenya, en septembre 2014. Le Conseil s'est félicité des séances d'information tenues par la Commission de l'UA et le Comité pour les services de renseignement et de sécurité en Afrique (CISSA) sur les efforts déployés dans la mise en œuvre des dispositions du communiqué de la 455^{ème} réunion du CPS sur la prévention et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique.

Le Conseil a appelé à des efforts accrus pour la coopération transfrontalière entre les États membres voisins afin de renforcer les mécanismes de partage effectif d'information et de renseignement, y compris dans le cadre des processus de Nouakchott et de Djibouti, les

différents centres régionaux de fusion et AFRIPOL, dont les rôles sont devenus cruciaux dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Le Conseil a également demandé à la Commission, y compris le CAERT et le CISSA, de continuer à fournir un soutien et à faciliter le développement des capacités techniques et opérationnelles des États Membres pour une prévention efficace et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Le Conseil a réitéré son appel aux États Membres pour qu'ils renforcent leurs capacités dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en utilisant les outils existants de l'UA et des organisations internationales et a souligné la nécessité de prendre les mesures appropriées pour contrôler et surveiller l'utilisation de l'Internet, en particulier l'utilisation des médias sociaux, en tant que plate-forme habituellement utilisée pour la radicalisation. En outre, le Conseil a souligné l'importance de faire intervenir un large éventail d'acteurs dans la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et la radicalisation, tels que les chefs religieux et traditionnels, les autorités scolaires, les groupes de la société civile, les médias et les prestataires de services Internet, ainsi que les jeunes et femmes.

Peace and Security Council, Press statement, 30 August 2017

The Peace and Security Council (PSC) of the African Union (AU), at its 715th meeting held on 30 August 2017, had an exchange of views on post-election developments in Kenya. Council recalled the Communiqué of its 713th meeting held on 24 August 2017 on elections in Africa, particularly paragraph 11 urging political parties to desist from resorting to the use of violence as a way of expressing their disaffection over the outcomes of elections but rather, to make full use of all available legal channels in resolving any election-related disputes.

Commission de l'Union africaine (CUA), Communiqué de Presse, 12 septembre 2017

Dans le cadre de son appui aux initiatives de lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes, la Commission de l'Union africaine (CUA) réitère son soutien constant aux efforts des pays concernés pour la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram. Le soutien de la CUA s'est matérialisé par la fourniture de matériels de systèmes d'information et de communication qui depuis le début des opérations a permis les liaisons entre l'Etat-major de la FMM et les secteurs opérationnels ainsi que des moyens de mobilité terrestre. Au plan du soutien additionnel à la FMM, il convient de rappeler que le Royaume-Uni a contribué à hauteur de 7.5 millions de dollars. Grace à une collaboration étroite entre la CUA et le commandement de la FMM, la contribution du Royaume-Uni a été entièrement utilisée pour réaliser des équipements opérationnels déjà livrés à la FMM. Ces équipements ont permis à la FMM de renforcer de façon substantielle ses capacités opérationnelles et logistiques et d'atteindre ses objectifs. Quant à la contribution de l'UE, annoncée en 2015 et s'élevant à EUR 50 millions de dollars dont EUR 31,672.575 millions ont été reçus à la Commission. Toutefois les conditions imposées à l'UA n'ont permis à ce jour que le paiement de salaire aux personnels de soutien ainsi que les indemnités de mission, les frais de fonctionnement et le soutien médical de l'Etat-major de la FMM. Le gros de la contribution de l'UE, destiné à la réalisation d'équipements et de services opérationnels n'est pas encore dépensé dans la mesure où chaque étape de la procédure d'achat doit faire l'objet d'une autorisation écrite de l'UE. C'est au vu de ces lenteurs que la Commission de l'UA a demandé à l'UE de désigner elle-même l'agent intégrateur (*Procurement agent*) qui doit avoir la responsabilité administrative et financière pour la fourniture directe des équipements et services opérationnels à la FMM. L'UE a donné son accord par écrit le 04 juillet 2017 pour l'emploi

d'un Agent intégrateur et souhaité que la procédure démarre le 15 août 2017, ce que l'UA a confirmé.

Conseil de Paix et de Sécurité, Communiqué, 14 septembre 2017

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), en sa 719^{ème} réunion tenue le 14 septembre 2017, a suivi une communication sur la situation en Libye et sur les conclusions de la 4^{ème} réunion du Comité de haut niveau de l'UA sur la Libye, tenue le 9 septembre 2017, à Brazzaville, au Congo.

Commission de l'Union africaine, Communiqué de presse, 22 septembre 2017

The African Union (AU) Peace Support Operations Division (PSOD), in its capacity as the Civilian Strategic Support Group (CSSG) Secretariat, convened the CSSG Annual Meeting under the theme: “The Role of Civilians in AU Peace Support Operations: Operating in High-intensity Contexts” from 19-20 September 2017, at the AU Headquarters in Addis Ababa. The decision to establish a CSSG was taken by the 8th Meeting of the Specialised Technical Committee on Defence Safety and Security (STCDSS) held in Victoria Falls Zimbabwe, from 13 to 15 May, 2015. The CSSG was established as an advisory platform and coordination structure to support the operational effectiveness of the civilian component in African Union Peace Support Operations (AU PSOs). It seeks to promote a common understanding of the roles, functions and responsibilities of civilian personnel in AU PSOs.

Statement of the Chairperson of the Commission of the African Union on the situation in Zimbabwe (21 novembre 2017)

The Chairperson of the African Union Commission, Moussa Faki Mahamat, welcomes the decision by President Robert Mugabe to step down from his position as Head of State following a lifetime of service to the Zimbabwean nation.

10^{ème} réunion consultative conjointe annuelle du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et du Comité politique et de sécurité de l'Union européenne (Addis abéba – Ethiopie) du 17 novembre 2017

La Retraite a réaffirmé le partenariat solide UA-UE dans le domaine de la paix et de la sécurité. A cet égard, la Retraite s'est félicitée de la nécessité de renforcer la relation entre l'UA et l'UE et a convenu du principe d'élaboration d'un document cadre, pour asseoir le partenariat dans le domaine de la paix et de la sécurité sur une base plus solide et structurée, en tenant compte des nouvelles menaces de plus en plus complexes. Ils ont souligné l'importance que revêt le renforcement de la coopération trilatérale entre l'UA, l'UE et les Nations unies. La Retraite a souligné l'importance de l'inclusivité, de la consolidation de la paix, de la sécurité et du développement durables avec la participation des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables. Ils ont également souligné la nécessité de mettre l'accent lors des prochaines réunions sur la prévention des conflits, plutôt que d'investir dans la gestion des

conflits. En ce qui concerne la migration, l'importance d'une approche bien coordonnée et globale a été soulignée.

3 POINT DES OPERATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX ET DE SOUTIEN A LA PAIX

Si la nature des conflits en Afrique a évolué (moins de guerres interétatiques), le continent reste en tête des déploiements onusiens de troupes de maintien de la paix (OMP). Au 31 août 2017, si seulement 8 missions étaient déployées en Afrique (sur quinze), le volume des hommes engagés est de 93 032 sur un total de 110 481¹ soit 84 %.

La plus ancienne des missions (avril 1991), est celle mise en place pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (479 personnes). Après la fin de la mission en Côte d'Ivoire (juin 2017), la Mission des Nations Unies au Libéria (2003) d'un effectif de 1 587 personnes devrait s'achever en avril 2018. La mission des Nations Unies au Soudan du Sud (16 987 hommes) est opérationnelle depuis 2011 sur le territoire du dernier Etat africain ayant accédé à l'indépendance. Au Soudan, l'Opération hybride Union africaine-ONU au Darfour a été lancée en juillet 2007. Ses effectifs (19 685) devraient être revus très nettement à la baisse suite aux décisions américaines de moins financer le budget des OMP. Entre les deux Soudan, sur la frontière non encore délimitée, la Force de sécurité intérimaire des Nations Unies pour Abyei forte de 4 774 hommes a été mise en place en juin 2011. Depuis juin 2010, la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo est l'opération la plus importante des opérations en effectifs déployés (21 607). Les deux dernières missions créées en Afrique sont la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (avril 2014, 13 468 personnes) et la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (avril 2013, 14 445 personnes).

Il est nécessaire de rajouter à cet état des lieux, les missions mises en place par l'Union africaine et ses Communautés économiques régionales ou structures *ad hoc*. Au niveau continental, la plus importante des missions est celle déployée depuis 2007 en Somalie qui est forte de 21 714 hommes. L'initiative de coopération régionale dans la lutte contre la *Lord's Resistance Army* a été lancée en 2011 et suite au retrait ougandais² à l'été 2017, les troupes comptent un millier d'hommes³. Mettant fin à la mission en Guinée Bissau, la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest reste présente en Gambie (environ 500 hommes). Les deux plus récentes opérations en Afrique, respectivement 2015 et 2017, sont menées par la Commission du Bassin du lac Tchad (MNJTF/FMM – 8 700 hommes) et par le G5 au Sahel (Force conjointe de 5 000 hommes).

L'ensemble des moyens engagés dans ces conflits ne semble pas devoir faiblir. Les situations au Darfour, en RDC ou au Soudan du Sud ne s'améliorent pas. Les Soudan ont de grande chance de voir les effectifs des OMP rester très élevés tant la situation sur le terrain est hors de contrôle et les processus de paix sont au point mort. Les deux Soudan concentrent 37.5 % des troupes (onusiennes) déployées dans le monde (41 446 hommes).

L'analyse des situations de crises et de conflits montre, qu'excepté en Afrique australe, toutes les régions africaines font face à problèmes sécuritaires importants.

¹ Données issues du site des Nations unies.

² Les forces américaines se sont aussi retirées. Elles apportaient un soutien matière de renseignement et de forces spéciales.

³ Données issues du site de l'Union africaine.

3.1 LES NATIONS UNIES (effectifs septembre 2017)

La MINURSO : Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental

Au Sahara occidental depuis avril 1991

Effectifs déployés : 479 personnes

La MINUSCA : Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine

En République centrafricaine depuis avril 2014.

Effectifs déployés : 13 468 personnes

La MINUSMA : Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali

Au Mali depuis avril 2013.

Effectifs déployés : 14 445 personnes

La MONUSCO : Mission des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo

En République démocratique du Congo depuis juin 2010.

Effectifs déployés : 21 607 personnes

La MINUAD : Opération hybride Union africaine-ONU au Darfour

Au Soudan (Darfour) depuis juillet 2007.

Effectifs déployés : 19 685 personnes

La FISNUA : Force de sécurité intérimaire des Nations Unies pour Abyei

À Abyei, au Soudan depuis juin 2011.

Effectifs déployés : 4 774 personnes

La MINUSS : Mission des Nations Unies au Soudan du Sud

Au Sud-Soudan depuis juillet 2011.

Effectifs déployés : 16 987 personnes

La MINUL : Mission des Nations Unies au Libéria

Au Libéria depuis septembre 2003.

Effectifs déployés : 1 587 personnes

3.2 L'UNION AFRICAINE

L'Initiative de coopération régionale contre l'Armée de résistance du Seigneur (ICR LRA⁴ - depuis 2011)

RCA : 85 Hommes

RDC : 500 hommes

Soudan du Sud : 500 hommes

⁴ Lord's Resistance Army (LRA).

Les Ougandais ont annoncé que cette mission était parvenue à ses objectifs. Leur contingent (comme celui des conseillers américains) devrait être réduit à la plus simple expression.

L'AMISOM : la Mission de l'Union africaine en Somalie (depuis 2007)

Ses effectifs devraient être amputés de 1 000 hommes à la fin de 2017 puis 1 000 hommes supplémentaires en 2018. Cette déflation (environ 5 %) devrait s'appliquer de la même manière à tous les contingents.

Ouganda : 6 223 hommes
Burundi : 5 432 hommes
Kenya : 3 664 hommes
Éthiopie : 4 395 hommes
Djibouti : environ 2 000 hommes⁵

La MINUAD est une opération hybride ONU-UA. Nous l'avons traitée dans les missions onusiennes.

La *Multinational Joint Task force* (MNJTF – depuis 2015)

Une Force d'intervention conjointe multinationale (MNJTF) dotée de 8 700 militaires, policiers et civils pour combattre Boko Haram. Quatre pays riverains du lac Tchad (Nigeria, Cameroun, Tchad et Niger) ainsi que le Bénin composent cette force. Le quartier général est à N'Djamena (Tchad).

En août 2015, les États s'étaient engagés sur :

Nigéria : 3 500 hommes
Tchad : 3 000 hommes
Bénin : 750 hommes
Niger : 1 000 hommes
Cameroun : 2 650 hommes.

Les effectifs pouvaient être augmentés jusqu'à 10 000. Le prochain Conops devrait autoriser la MNJTF à déployer 11 500 hommes.

La Force conjointe du G5 Sahel

Lancée en 2017, elle a commencé ses opérations depuis quelques semaines. Elle devrait compter 5 000 hommes (Mauritanie, Mali, Tchad, Niger, Burkina Faso).

La mission de la CEDEAO en Gambie (MICEGA)

Depuis le 21 février, la Micega compte 500 militaires. Ces soldats viennent pour l'essentiel du Sénégal, du Nigeria et du Ghana.

⁵ www.amisom-au.org (consulté le 03 janvier 2017). Données non mises à jour.

3.3 L'UNION EUROPEENNE

L'Union européenne est présente sur le continent africain par des missions de formation (*European Union Training Mission – EUTM*) et une mission de lutte contre la piraterie au large de la Somalie (Atalante).

EUTM Somalie : déployée en 2010 elle possède un effectif de 187 hommes.

EUTM Mali : déployée en février 2013, elle a un effectif de 575 hommes.

EUTM RCA : déployée en 2016, elle possède un effectif de 170 hommes.

Opération Atalanta : déployée depuis 2008, la force navale compte plusieurs bâtiments et quelques avions de patrouille maritime et de reconnaissance.

4 CONCLUSION

Notre trimestre s'achève sur le sommet entre l'Union africaine et l'Union européenne (29 et 30 novembre). Il a déjà fait couler beaucoup d'encre notamment par la volonté des Marocains, nouvellement admis à l'UA⁶, de ne pas voir participer la République arabe sahraouie démocratique (RASD). Néanmoins, la RASD est présente au sommet qui se déroule à Abidjan.

Le comportement agressif du Maroc pourrait mettre à mal les volontés de l'UA de se réformer. En effet, les clivages des anti et pro Marocains apparaissent de plus en plus et pourraient nuire aux évolutions nécessaires de cette institution.

Nous reviendrons dans le prochain bulletin sur les résultats du sommet UE/UA.

Patrick Ferras

Directeur de l'Observatoire de la Corne de l'Afrique
et du Centre de recherche sur l'Union africaine

⁶ L'intégration du Maroc est effective depuis janvier 2017.

ANNEXE

Pour son cinquième mandat consécutif, le Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée n'a pas été autorisé à se rendre en Érythrée pour y rencontrer des représentants du Gouvernement ou y mener des enquêtes. En dépit de l'intention exprimée par le Conseil de sécurité, dans la résolution 2317 (2016), d'examiner les sanctions sur l'Érythrée et des efforts déployés par le Président du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 751 (1992) et 1907 (2009) sur la Somalie et l'Érythrée pour encourager le Gouvernement érythréen à ouvrir un dialogue constructif avec le Groupe de contrôle et le Comité, la situation est toujours au point mort.

Tout au long de son mandat actuel, le Groupe de contrôle a procédé à des enquêtes sur les allégations faites par un État Membre concernant l'appui que fournirait l'Érythrée aux Chabab en Somalie. **Bien qu'il ait reçu d'un autre État Membre de la région et des administrations régionales somaliennes des informations concordantes à ce sujet, le Groupe de contrôle n'a pas été en mesure d'étayer ces allégations. Aussi, pour son quatrième mandat consécutif, il n'a pu apporter la preuve irréfutable que l'Érythrée fournit un appui aux Chabab.**

Le Groupe de contrôle **n'a pas non plus pu apporter la preuve que de grosses quantités d'armes ou de munitions étaient transportées vers ou à partir de de l'Érythrée en violation de l'embargo sur l'exportation et l'importation d'armes visé aux paragraphes 5 et 6 de la résolution 1907 (2009).**

Le Groupe de contrôle a pu apporter la preuve d'appui extérieur fourni ou destiné à l'armée érythréenne sous forme de formation et de matériel technique. **Il a également trouvé des éléments attestant de l'utilisation possible** à des fins militaires d'un aéronef à voilure tournante remis en état par des États Membres en 2016. Cependant, au vu des dispositions prises par le Gouvernement érythréen pour dissimuler l'utilisation à des fins militaires de l'aéronef, le Groupe ne suggère pas que les autorités des États Membres concernés **ont violé l'embargo sur les armes.**

Le Groupe de contrôle soutient que la construction et l'agrandissement permanent d'une base militaire **des Émirats arabes unis à proximité de la ville portuaire d'Assab, qui donnent lieu au transfert de matériel militaire vers l'Érythrée et des échanges d'assistance militaire, constituent une violation de l'embargo sur les armes.**

L'Érythrée **a continué de soutenir les groupes armés** qui cherchent à **déstabiliser l'Éthiopie et Djibouti**, notamment le Benishangul People's Liberation Movement, le Front for the Restoration of Unity and Democracy (FRUD-Armé), le Patriotic Ginbot Sebat (PG7) et le **Tigray People's Liberation Front**. Bien qu'aucun de ces groupes ne représente **pas de menace réelle pour Djibouti ou l'Éthiopie**, le fait qu'ils soient

soutenus par l'Érythrée continue d'être source d'insécurité dans la région et constitue un obstacle à la normalisation des relations entre les États Membres de la région.

Les effets de la crise du Golfe ont été ressentis dans toute la Corne de l'Afrique et ont pesé sur la mise en œuvre des activités au cours du mandat, notamment sur l'application de la résolution 1862 (2009). Le 13 juin, le retrait des forces d'observation déployées par le Qatar du côté djiboutien de la frontière Érythrée-Djibouti a entraîné une escalade des tensions entre l'Érythrée et Djibouti. D'après les éléments dont dispose le Groupe de contrôle, des activités se poursuivent **du côté érythréen** de la frontière, à Ras Doumera.

Le flou qui a continué d'entourer l'action de médiation du Qatar dans le cadre de l'accord du 6 juin 2010 a fait naître de nouvelles incertitudes concernant l'application de la résolution 1862 (2009). Le transfèrement des derniers prisonniers de guerre de l'Érythrée vers Djibouti, qui avait connu quelques progrès en 2016, est également dans l'impasse.

Depuis l'adoption de la résolution 2023 (2011), le Groupe de contrôle a recueilli des éléments qui font état d'un manque chronique de transparence dans le secteur minier, situation qui s'est poursuivie au cours du mandat actuel. Les informations communiquées par les sociétés étrangères ont permis de pallier l'insuffisance de transparence dans ce secteur. Le Groupe peut donc affirmer que l'Érythrée tire des revenus de son secteur minier, sans pouvoir prouver **que les fonds dégagés sont utilisés pour financer telle ou telle activité contrevenant aux sanctions.**

Sachant qu'il n'a pu, pendant quatre mandats consécutifs, apporter de preuve irréfutable que l'Érythrée fournit un appui aux Chabab en Somalie, le Groupe recommande que le Conseil de sécurité envisage de séparer en deux les régimes de sanctions visant l'Érythrée et la Somalie. Il recommande **la création d'un comité des sanctions du Conseil de sécurité et d'un groupe de contrôle distincts concernant l'Érythrée.**

Commentaires : Les éléments « en gras » souligne le peu de crédit pouvant être apportés à des éléments non prouvés. Et pourtant ils constituent la majeure partie des informations de ce rapport. Les autres éléments proviennent des « Etats membres » dont il n'est pas difficile d'identifier le nom. Ce rapport aurait mérité une relecture de la synthèse qui confond allègrement le TPLF et le Mouvement démocratique et populaire du Tigré ! Quant à au terme « Tigré » mal traduit une fois de plus il correspond à une région.....d'Erythrée !!